

**Ateliers DESSIN LIBRE DE MODÈLES VIVANTS**

711, Av. Albert-Rousseau, Centre multifonctionnel Saint-Étienne (sous-sol de la bibliothèque Albert Rousseau)  
Lévis (arr. Saint-Étienne-de-Lauzon)

---

**Dates :** les vendredis 11 et 25 mars, 8 et 22 avril, 13 et 27 mai 2022

**Horaire :** de 19 h à 21 h

**Coûts par session :** membres : 72 \$ ; non-membres : 93 \$

**Description :** Perfectionner le dessin d'observation dans une atmosphère de détente. Des notions de base en dessin seraient préférables car cette activité n'est pas un cours. Bienvenue à tous.

**Matériel requis :** Apporter vos médiums (graphite, fusain, sanguine, etc.) et le papier de votre choix. Les supports pour papier avec pinces, les chevalets sur pied, les tables, les tabourets et les chaises sont disponibles sur place.

**Âge minimum requis** pour s'inscrire à l'atelier : 18 ans

**15 places sont disponibles.** Elles seront attribuées en fonction de la date des inscriptions reçues. Pour que l'activité ait lieu, il doit y avoir un minimum de 8 inscriptions.

**Paiement**

- Faire un chèque libellé à l'**Association des artistes de la Rive-Sud**, daté du 11 mars 2022 et remettre lors de votre 1<sup>er</sup> atelier (Pour membres et non-membres)
- Virement pour membres seulement (membre Desjardins seulement)

(S'il n'y a pas assez d'inscriptions, les ateliers seront annulés et nous détruirons votre chèque de façon sécuritaire. Par contre, aucun remboursement ne sera émis en cas d'annulation de votre part.)

**Inscription (date limite le 4 mars 2022)**

- par courriel : [micheleparis2015@gmail.com](mailto:micheleparis2015@gmail.com)
- par téléphone : 581-998-7483

NOTE — Il n'est pas possible de payer à la séance. Toutefois, il est accepté qu'un nouveau membre puisse payer un montant au prorata des séances restantes après son adhésion.

**Renseignements**

Michèle Paris, responsable  
581 998-7483 ou [micheleparis2015@gmail.com](mailto:micheleparis2015@gmail.com)



**AARS FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

*(Les participants qui s'inscriront devront obligatoirement respecter les règles COVID-19/Ville de Lévis—voir description des règles page 2)*

Formation et perfectionnement | Atelier **Dessin libre de modèles vivants**

**Cocher votre statut :**  Membre 72 \$  Non-membre 93 \$

**Remettre votre chèque daté du 11 mars 2022 lors de votre 1<sup>er</sup> atelier à Michèle Paris, responsable.**

PRÉNOM ET NOM \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_ COURRIEL \_\_\_\_\_

**Règles COVID-19 / VILLE DE LÉVIS spécifiques aux ateliers**

- Passeport vaccinal obligatoire
- Désinfection des mains à l'arrivée et au besoin pendant l'atelier
- Port du couvre-visage en tout temps
- Respect de la distanciation de 1 mètre en tout temps

L'AARS vous remercie de votre collaboration.